

Aménagement du terrain foot de Langrolay sur Rance

Une réunion a été programmée le 26/05/23 avec le groupe de travail des élus de Langrolay sur Rance pour échanger avec l'association sur le projet d'aménagement du terrain de foot.

Etaient présents :

Mairie Langrolay : Anne FOUGERIT, Caroline AUFFRET, Franck GABRIEL, Jean-Louis FOUTEL, R. ARMANGE, JP GAINCHE, A. CAMPION Jean Luc (à compléter)

C.I.D.R.E : Laurence BERTHELOT, Jean-Pierre CAUDAL, Loïc MENGUY, Katicha MENGUY

Thèmes retenus

5 plans ont été proposés par les membres du conseil et équipe technique de la commune. Une ébauche des suggestions retenues sont synthétisées dans un schéma global ci-joint avec les légendes et explications suivantes :

Hors projet :

- Abattage des thuyas sur 2 côtés Ouest et Nord (le long des routes- souches laissées en terre)
- Vente d'une bande de terre à l'Est de 6-9m de large sur 130 m à M. CAMPION-Abattage des peupliers- Plantation d'une haie bocagère sur toute la longueur par ses soins.

Projet :

Terrassement :

1. Modification de l'accès au terrain par le côté Sud, après les 1^{er} sapins

Rampe d'accès depuis le parking, largeur environ 1m50.
Excavation du talus, allée ne permettant pas l'accès aux véhicules, <1m50, pente douce pour accès mobilité réduite ou poussette. Accès possible toute l'année.
Allée principale en matériau naturel sans entretien.
Panneaux Signalétiques à l'entrée en matériau bois
Plantation sur le talus d'accès ou rondins de bois (?)



2. Gradins et théâtre de nature

Excavation de 3 niveaux de gradins dans le talus, angle Sud-Est sur 20x20 m (environ 100 personnes).
Trois gros sapins existants sur le talus, prévoir abattage ou élagage des branches basses
Largeur des gradins à définir
Plantation de vigne sur le haut de talus en arrondi (?)



3. Ancien accès au terrain

L'ancien accès Sud-Ouest est à fermer par exemple en reconstituant un talus avec la terre récupérée des excavations. Laisser une zone plane pour une future bache de récupération des eaux pluviales de 50 m³ (9x7,5x1,4m 1500 €).

Prévoir une tranchée pour mettre un tuyau d'eau, de la salle des fêtes à l'entrée du terrain actuel, pour récupération par gravité des eaux de toiture de la salle des fêtes.

Prévoir dans le futur une palissade bois accès fermé autour de la bache. Pompe à main ou pompe électrique à panneau solaire pour accès à l'eau d'arrosage des plantes ou petite mare (?).



Aménagement du terrain foot de Langrolay sur Rance

4. Cheminement

Une seule allée principale, naturelle et drainante, sans entretien, accès mobilité réduite et poussette, roulant. Utilisable toute l'année.

Possibilité d'accès au Nord à la forêt contigüe par le sentier existant, vers le GR34

Plantation de petits fruitiers (framboisiers, cassis, groseillers, mûriers, vigne) sur le sentier,

Rond-point central avec abri pour la pluie et accès rocaille

Bancs sur le parcours (fascinage de saule vivant ou charmille pour couper du vent (?))

Panneaux pédagogiques

Pour les autres allées, le cheminement est obtenu par la tonte entre herbes hautes et le piétinement des usagers.



5. Rocaille

Prévoir une rocaille avec terre d'excavation et blocs pierre existants à l'entrée actuelle. La rocaille peut être située au niveau au centre proche de l'abri.

Plantation basse de la rocaille à définir



6. Abri

En position centrale sur le chemin principal, ouvert,

Toiture à définir : végétalisée, panneaux solaires ou récupération d'eau de pluie, plantations grimpantes

Fonction protection de la pluie, expositions, panneaux pédagogiques, Historique du parc

Panneaux explicatifs arbres, plantes insectes sur tout le parcours



Plantation

7. Plantation d'arbres d'ornement en bosquet

Au nord : en prolongement de la forêt actuelle prévoir plantation d'un bosquet sur 3 000 m²

Arbres de haute fûtée tous les 10 m soit une trentaine. Arbres étagés (les plus haut dans le fond du terrain). Type feuillus chêne, érable, Frêne, Hêtre, Boulots, Noyers. Quelques belles essences : à définir

Arbres de bourrage entre les arbres de haute fûtée : ajoncs en protection des chênes), houx, noisetiers, merisiers, charmes, cornouillers

Prévoir des haies sèches discontinues au niveau des souches de thuyas (ou conserver des troncs de thuyas) en limite du terrain

Zone humide Aulne Glutineux, osier, aubépines, sureau, sorbier



8. Verger

Plantation d'arbres fruitiers à étagé selon les espèces sur une surface d'environ 1500 m² à l'ouest soit une trentaine d'arbres.

Arbres fruitiers divers tous les 4 à 8 m selon espèce (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, mirabelliers, brugnioniers, pêchers, figuiers...)



9. Haies bocagères

8.a - A la place des thuyas à l'ouest, côté route, planter une haie bocagère, à côté du verger

8.b – Envisager la plantation d'îlots de petites haies, à l'Est, zone humide type Sorbiers, cornouillers, sureau etc .



10. Zone dégagée tondu

10.a - En bas des gradins du théâtre nature, 1 000 m² de zone tondu, angle Sud Est

10.B- Autre partie jusqu'à l'abri central en herbe haute avec cheminement tondu. Implantation de tables de pique-nique (?)

Possibilité d' îlots végétaux, zone ortie etc



11.0 Protection des oiseaux et insectes

Ruches : A positionner sur le talus à l'Est, exposées au sud-sud-est, bon ensoleillement. La planche d'envol est tournée vers le sud.

Envisager d'inscrire le verger comme refuge LPO (voir ICI)

Hôtel à insectes, nichoirs, etc

